

Mise à disposition d'un atelier-appartement à la Cité internationale des arts, à Paris

Dès le mois de juillet 2011, un atelier-appartement sera mis à disposition des artistes neuchâtelois (peintres, sculpteurs, musiciens, photographes, écrivains) à la Cité internationale des arts, à Paris, pour un séjour de six mois.

A ce jour, de nombreux artistes neuchâtelois ont déjà pu bénéficier de ces séjours, qui sont, assortis d'une bourse.

Les trois prochaines périodes d'occupation s'étendent : du 1^{er} juillet au 31 décembre 2011, du 1^{er} janvier au 30 juin 2012 et du 1^{er} juillet au 31 décembre 2012.

La désignation des résidents intervient sur la base d'un concours, la Commission des arts plastiques du DECS fonctionnant en qualité de jury.

Les personnes intéressées peuvent télécharger un formulaire sur le site internet du service des affaires culturelles du Département de l'éducation, de la culture et des sports : www.ne.ch/culture, rubrique "Promotion culturelle", "Ateliers d'artistes".

Le délai de réception des dossiers est fixé au 31 octobre 2010.

Pour de plus amples renseignements:

Mme Suzanne Béri, cheffe du Service des affaires culturelles, tél. 032 889 69 08.

Neuchâtel, le 14 septembre 2010